



Autorité
luxembourgeoise
indépendante de
l'audiovisuel

**AVIS N° 03/2021
du 19 avril 2021**

**du Conseil d'administration
de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel
relatif à la demande de la s.à r.l Canal+ Luxembourg
visant l'octroi d'une concession pour le service de télévision
luxembourgeois par satellite *Direct One***

Par courriel du 22 mars 2021, le Service des médias et des communications a demandé l'avis de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel par rapport à la demande de la s.à r.l Canal+ Luxembourg visant l'octroi d'une concession pour le service de télévision luxembourgeois par satellite *Direct One*, une chaîne informative auto-promotionnelle (informations sur ses services et promotions pour ses abonnés) en langue hongroise.

Après analyse du dossier, l'Autorité n'a pas d'objections à formuler à l'égard de la demande.

Ainsi fait et délibéré lors de la réunion de l'Autorité du 19 avril 2021, par:

Thierry Hoscheit, président
Marc Glesener, membre
Luc Weitzel, membre
Claude Wolf, membre

Pour expédition conforme.

Thierry Hoscheit
Président